

**Master MEEF EE - Métiers de l'éducation, de
l'enseignement et de la formation - encadrement éducatif**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master MEEF EE - Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - encadrement éducatif. 2017, Université de Poitiers. hceres-02028988

HAL Id: hceres-02028988

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028988>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master Métiers de l'enseignement, de
l'éducation et de la formation -
encadrement éducatif (MEEF EE)

Université de Poitiers

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences de la formation et de l'éducation

Établissement déposant : Université de Poitiers

Présentation de la formation

Ce master *Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation* (MEEF) - mention *Encadrement éducatif* (EE) s'inscrit dans l'offre de formation des Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ÉSPE) élaborée dans le cadre de la réforme de 2013. La formation a donc ouvert pour la première fois pour l'année universitaire 2013-2014, dans le prolongement de formations antérieurement portées par l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) et préparant au concours Conseiller principal d'éducation (CPE).

Cette mention propose un unique parcours articulé à la préparation de ce même concours et à la préparation à l'exercice de la profession de CPE. Les compétences transversales développées dans le cadre de la formation offrent toutefois d'autres débouchés aux étudiants.

Les enseignements ont lieu en présentiel à Poitiers.

L'équipe pédagogique propose une formation par et à la recherche qui s'appuie sur plusieurs laboratoires (le Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage (CERCA) et le Groupe de Recherches Sociologiques sur les Sociétés Contemporaines (GRESO)).

Analyse

Objectifs

La mention *Encadrement éducatif* a pour objectif la préparation au concours et la professionnalisation des étudiants dans la perspective de l'exercice des fonctions de Conseiller principal d'éducation (CPE) en s'appuyant sur le référentiel métier des CPE et des personnels de l'éducation, et à travers une formation portant sur la connaissance du système éducatif français et une formation pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales pour l'éducation. La formation est également adossée à des laboratoires de recherche de l'établissement et répond à l'exigence d'un master en organisant une formation par et à la recherche.

On peut s'interroger sur l'adéquation réelle entre l'orientation des interventions (contenus de cours, professionnels mobilisés) et la diversité des emplois signifiés comme accessibles à l'issue de cette formation sur la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) du diplôme, qui ne présente paradoxalement que le métier de CPE dans le résumé.

Organisation
<p>La mention <i>Encadrement éducatif</i> est organisée en un parcours de formation sur les quatre semestres de master.</p> <p>La formation semble structurée et organisée de façon rationnelle, notamment en termes d'articulation entre les enseignements dispensés à l'ESPE et les activités programmées sur le terrain (stages). La diversité des intervenants constitue un précieux atout au sens où elle donne un premier aperçu des différents aspects et facettes du métier.</p> <p>Elle se décline en cinq blocs (Savoirs de références ; Pratiques et éthique professionnelles ; Recherche ; Formation et mise en situation professionnelles ; Stages) qui permettent à la fois la construction de connaissances en sciences humaines et sociales pour l'éducation, leur mise en perspective avec les problématiques professionnelles et leur mobilisation comme ressources grâce à une articulation étroite de la formation avec le terrain grâce à l'organisation des stages et à la variété des intervenants.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master est adossé à deux laboratoires de recherche : le Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage (CERCA), et le Groupe de Recherches Sociologiques sur les Sociétés Contemporaines (GRESO). Les séminaires animés par les enseignants-chercheurs de ces deux structures sont ouverts aux étudiants de la mention. Ces enseignants-chercheurs participent à l'encadrement et à l'évaluation des mémoires des étudiants.</p> <p>La formation travaille en partenariat avec le rectorat. L'évocation de rapprochements avec les établissements innovants proches (micro-lycée de Niort et CEPMO - Collège Expérimental Pédagogique Maritime d'Oléron) ouvre des perspectives intéressantes de partenariat au niveau régional dans le prolongement des collaborations déjà engagées (collège Clistène de Bordeaux).</p> <p>Les interventions assurées dans la formation par des acteurs associatifs témoignent des liens étroits avec les acteurs du réseau d'associations local.</p> <p>L'ouverture de la formation sur l'extérieur (auprès d'acteurs ou vers des dispositifs) mérite d'être mentionnée. La même formation s'appuie sur des structures de recherche dynamiques et bien établies, mais on peut s'interroger sur l'absence de partenariat avec un laboratoire de sciences de l'éducation.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique paraît être composée de telle sorte que la formation soit la plus complète possible avec des professionnels expérimentés et des enseignants-chercheurs. Il reste toutefois à mieux coordonner les interventions de ces derniers issus de disciplines universitaires distinctes.</p> <p>L'équipe pédagogique est composée de quatre maîtres de conférences appartenant à trois sections universitaires différentes des CPE (conseillers principaux d'éducation), enseignants agrégés, certifiés, professeurs des écoles, PLP (professeur de lycée professionnel) documentaliste, chargés d'enseignement vacataires). Elle ne compte aucun professeur des universités.</p> <p>La plus grande partie des intervenants est rattaché à l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), mais des interventions sont assurées par des professionnels rattachés au rectorat, à l'inspection d'académie, à des structures de formation pour adultes ou d'éducation populaire. Des acteurs associatifs (Ligue de l'enseignement, Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV) ou le planning familial) interviennent régulièrement dans la formation.</p> <p>Les interventions assurées par chacun des acteurs sont clairement identifiées.</p> <p>L'équipe pédagogique de la mention se réunit une fois par mois et ses représentants participent régulièrement aux conseils des formateurs du MEEF 2nd degré.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Le nombre d'inscriptions en première année de master (M1) est stable et témoigne d'une attractivité maintenue. Le nombre d'inscriptions en deuxième année (M2) est plus important, notamment parce que certains étudiants s'engagent sur cette seconde année de formation en deux ans (« dans le cadre d'un contrat d'aménagement des études »), ce qui explique aussi la baisse du taux de réussite au concours ces dernières années.</p> <p>Les données relatives à l'insertion et la poursuite d'études des étudiants ayant été formés dans cette nouvelle mention du MEEF ne sont pas encore disponibles (6 des 13 répondants à l'enquête menée en 2015 sur les diplômés 2013-2014 s'étaient insérés professionnellement).</p>

Place de la recherche
<p>Des initiatives vont dans le sens d'une familiarisation à la recherche afin de développer, chez les étudiants, une culture réflexive à l'appui des travaux réalisés en SHE (Sciences Humaines pour l'Éducation). Les enseignements proposés s'appuient sur les travaux de recherche des membres des deux laboratoires d'adossés. Leurs enseignants-chercheurs accueillent les étudiants de la mention intéressés dans leurs séminaires. L'initiation à la recherche est mise en œuvre dès le début du M1 au cours des quatre semestres de formation. Des journées d'études organisées par l'ESPE, à partir des travaux de recherche menés à l'ESPE ou à l'Université de Poitiers, sont ouvertes aux étudiants de master MEEF.</p>
Place de la professionnalisation
<p>Les compétences visées par la formation sont articulées aux référentiels des métiers de l'éducation et du métier de CPE. Dans ce contexte, la professionnalisation se fait à travers un rapport étroit avec le terrain (stages) et les professionnels (sur le terrain et parmi les intervenants).</p> <p>Si le dossier se concentre sur le métier de CPE, les enseignements proposés (sciences humaines et sociales pour l'éducation, problématiques éducatives, histoire et compétences des collectivités, analyse de situations professionnelles, éducation populaire...) laissent apparaître des enjeux de professionnalisation plus larges qui pourraient mieux être mis en valeur dans la fiche RNCP au bénéfice de l'insertion professionnelle des étudiants (qui ne réussissent pas le concours). Le dossier précise d'ailleurs que « quelques étudiants ont trouvé un débouché dans le secteur de l'éducation populaire ».</p> <p>La fiche RNCP est correctement rédigée mais le décalage entre le résumé de présentation qui se concentre sur la profession de CPE, et la variété des emplois mentionnés comme accessibles aux détenteurs du diplôme peut être interrogée.</p>
Place des projets et des stages
<p>Les stages ont une place importante dans la formation dans une perspective de professionnalisation progressive. La politique de stages correspond bien aux principes de la formation en alternance avec, en perspective, une meilleure communication entre l'ESPE et les acteurs de terrain.</p> <p>Au niveau M1, les étudiants doivent effectuer un « stage d'observation et de pratique accompagnée » (avec un tuteur sur le terrain) de quatre semaines de 35 heures (janvier/février) dans un EPLE (établissement public local d'enseignement).</p> <p>Au niveau M2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les étudiants admis au concours deviennent fonctionnaires stagiaires dans un EPLE et effectuent un stage en responsabilité sur l'année (en demi-service, deux jours étant dédiés à la poursuite de leur formation dans le cadre du M2). • les étudiants qui n'ont pas été admis au concours doivent effectuer un stage de pratique accompagnée et de « travail sur une problématique éducative » dans le cadre d'actions concrètes de 108 heures (réparties sur 8 à 12 semaines).
Place de l'international
<p>Le master MEEF mention <i>Encadrement éducatif</i> accueille des étudiants étrangers en mobilité internationale. Les étudiants français n'exploitent pas cette possibilité. Cela s'explique notamment par le fait qu'ils ont choisi cette orientation afin de se préparer à un concours national. En toute logique, les étudiants souhaitent avoir un maximum de chances de réussite au concours. Or, partir à l'étranger suppose des absences prolongées avec certains cours non suivis, des stages peut-être pas réalisés comme ils devraient l'être, des équivalences d'unité d'enseignement (UE) non assurées, etc.</p> <p>Il n'y a pas de partenariats nationaux à l'échelle de cette mention de master. La spécificité française du métier restreint les possibilités de stage à l'étranger. Les éventuels partenariats de l'ESPE ne sont pas renseignés.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le M1 est accessible à tout titulaire d'une licence généraliste ou par la voie de la VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels).</p> <p>Des passerelles et des dispositifs d'aide à la réussite sont organisés. Le M2 est accessible aux admis au M1 de la mention et accueille des étudiants en réorientation depuis les MEEF 1^{er} et 2nd degré. Le dossier ne présente pas d'informations sur les passerelles à partir de la mention <i>Encadrement éducatif</i> du master MEEF.</p>

Les étudiants n'ayant pas été admis au concours CPE à l'issue de l'année de M1 mais ayant validé cette dernière se voient offrir la possibilité de suivre des enseignements de préparation au concours programmés en M1 dans la perspective de se présenter à nouveau au cours de leur année de M2. Les modalités de leur mise en stage sont aussi adaptées (108 heures de stage professionnalisant réparties sur 8 à 12 semaines) et l'organisation est réfléchie pour permettre aux étudiants de se préparer à nouveau au concours dans les meilleures conditions possibles.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Les enseignements (158 heures de cours magistraux, 458 heures de travaux dirigés et 91 de travaux pratiques) sont donnés en présentiel. L'Université de Poitiers et l'ESPE organisent la prise en compte individualisée des étudiants ayant des contraintes particulières par un contrat d'aménagement d'études (CAE) qui permet une prise en considération individualisée. Elle propose un dispositif de VAE (validation des acquis de l'expérience) totale ou partielle sur dossier et présentation orale pour cette formation. L'enseignement de langue vivante étrangère (anglais) est dispensé pendant les 3 premiers semestres du master (48 heures) par l'intermédiaire d'une plate-forme numérique. Les étudiants bénéficient de 20 heures d'enseignement de culture numérique et de 18 heures sur les ressources documentaires numériques. Les étudiants réalisent un portfolio numérique. Des adaptations des modalités d'enseignement sont prévues en fonction de la situation particulière de certains étudiants.

Evaluation des étudiants

Les étudiants sont évalués selon des modalités variées (évaluations de contrôle continu et de contrôle terminal, orales et écrites) incluant la réalisation de dossiers et de mémoires. L'importance des travaux écrits à réaliser est en cohérence avec les modalités d'organisation des épreuves du concours et remplissent ainsi le double objectif d'évaluation dans le cadre du master et de préparation aux écrits du concours CPE. L'équipe pédagogique réfléchit à une meilleure répartition entre contrôle continu et évaluations terminales pour répartir la charge de travail des étudiants qui préparent en parallèle la validation de leurs années de master et le concours (en donnant plus de place au contrôle continu). Les stages sont évalués par un dossier et une soutenance orale à l'issue du M1, un oral en fin du premier semestre de M2, un dossier et une soutenance orale à l'issue du M2. Le cheminement réflexif entre ces différentes étapes est mis en valeur par la réalisation d'un portfolio en M2.

La répartition des crédits ECTS (*European Credits Transfer System*) est clairement affichée. Les règles de compensation (compensation des UE au niveau d'un semestre de formation, mais pas de compensation entre les semestres) sont conformes à la réglementation.

Suivi de l'acquisition de compétences

Le suivi de l'acquisition des compétences (ciblées en fonction du référentiel des métiers de l'éducation et du référentiel du métier de CPE) est effectué à partir de la réalisation d'un portfolio par les étudiants (en M2), et d'analyses de pratiques. Il s'effectue aussi à travers le croisement régulier des regards complémentaires du référent de l'ESPE et du tuteur de terrain pour les fonctionnaires stagiaires qui sont intégrés au portfolio (bilans, rapports de visites...). Les compétences sont validées par la réalisation d'un dossier et la présentation d'un oral en fin de semestres 2 (M1), 3 et 4 (M2). Le supplément au diplôme est correctement rédigé et détaille amplement les connaissances et compétences acquises en formation.

Suivi des diplômés

Le Service d'évaluation, des études et du pilotage de l'Université de Poitiers est en charge de la conduite des études sur l'insertion professionnelle des étudiants. Deux enquêtes sont réalisées : l'une 6 mois et l'autre 30 mois après l'obtention d'un diplôme. La première promotion de M2 de ce master MEEF a terminé sa formation à l'issue de l'année universitaire 2014-2015, il n'y a donc pas encore de résultats de ces études.

L'équipe pédagogique assure toutefois un suivi informel d'une partie de ces effectifs, certains anciens étudiants (issus de l'IUFM) interviennent même dans la formation, ce qui paraît être de bon augure. Le dossier précise que « quelques étudiants ont trouvé un débouché dans le secteur de l'éducation populaire ».

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Il n'est pas mis en place de conseil de perfectionnement en bonne et due forme. On note toutefois, la présence d'instances susceptibles de réguler la formation : les réunions mensuelles de l'équipe pédagogique, temps de travail hebdomadaire des enseignants organisant la formation. Les étudiants sont consultés deux fois par an (les modalités de cette consultation ne sont pas précisées). Les personnels administratifs ne semblent pas associés à ces réflexions.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une certaine hétérogénéité des publics en formation permet de croiser des expériences et de partager des connaissances ou savoirs issus de milieux et contextes différents.
- Les objectifs de formation sont clairement explicités et bien en adéquation avec le futur métier tout en offrant des possibilités d'insertion professionnelle (par les connaissances et compétences construites) qui vont au-delà du seul débouché du concours CPE.
- La professionnalisation est importante et se réalise en étroite association avec la recherche, en appui sur deux structures de recherche.
- La formation est ouverte sur le monde professionnel et associatif.
- Les parcours sont adaptés en fonction de situations particulières du côté des étudiants (y compris la re-préparation des concours en M2).

Points faibles :

- Bien que les données sur le devenir des étudiants ne soient pas encore disponibles, les enseignants s'interrogent sur les passerelles insuffisantes à développer pour permettre une réorientation des étudiants en difficulté ou qui ne peuvent concrétiser leur projet initial de devenir CPE. Cette vigilance des enseignants fournit déjà les points d'appui pour dépasser cette difficulté.
- La fiche RNCP ne met pas en valeur la variété des connaissances et des compétences développées, qui ont déjà permis à quelques étudiants une insertion professionnelle dans l'éducation populaire.
- Le développement de la dimension internationale paraît, à l'évidence, assez compliqué pour ce type de parcours (il n'y a pas vraiment d'équivalents des fonctions de CPE à l'étranger).

Avis global et recommandations :

Cette formation répond aux objectifs du master MEEF mention *Encadrement éducatif*, tout en offrant aux étudiants, par sa construction, d'autres perspectives d'insertion professionnelle qui sont à valoriser.

Il s'agit dans l'ensemble d'une formation qui prend ses marques avec seulement deux années d'existence (2013-2015). Les responsables et les équipes pédagogiques essaient de l'améliorer en tenant compte des différentes sources d'information à leur disposition : retours des formateurs, retours des professionnels, enquêtes auprès des personnes en formation, premiers résultats aux examens et aux concours, etc.

Observations de l'établissement

Poitiers, le 22/05/2017

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - DEF-MA180014605 - master « meef ee - métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - encadrement éducatif ».

Madame, Monsieur,

L'équipe pédagogique du master « meef ee - métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - encadrement éducatif », ne souhaite pas formuler d'observations sur le rapport transmis par le HCERES. Les recommandations sont globalement conformes à notre analyse, et la majorité d'entre elles, dans la mesure du possible, seront prises en compte dans la mise en place nouvelle offre de formation.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.



V. Laval

Pour le président de l'université de Poitiers
et par délégation,
la Vice Présidente
Virginie Laval